



## Vennes Bouvent Charmettes Cuiron

# Compte rendu Rendez-vous n°4

## Lundi 3 octobre 2022

### Ordre du jour :

- Présentation du service Eclairage Public par Benoit ROUSSEAU, Directeur des espaces publics
- Retour sur les différentes manifestations depuis le dernier Rendez-vous
- Les rendez-vous et projets à venir
- Questions diverses

### Présentation du service éclairage public par Benoit ROUSSEAU, Directeur des espaces publics

- Eclairer la nuit les zones habitées est une préoccupation ancienne. C'est sous Louis XIV, qu'il y a les premiers déploiements de lampes à huile dans Paris. L'éclairage au gaz se développe progressivement dans le courant du 18<sup>e</sup> siècle, bientôt remplacé par l'électricité. Les technologies évoluent vite : lampes à incandescence, à décharge (fluorescentes, mercure, sodium, halogénures), LED. Depuis 20 ans il y a une diversification des matériaux et sources lumineuses. On passe d'une logique fonctionnaliste et sécuritaire à une approche qualitative : de l'éclairage public à la lumière urbaine. Ces dernières années, avec le renforcement des thématiques de développement durable les pratiques professionnelles sont reconfigurées.
- Le Maire a une grande latitude pour agir sur les niveaux d'éclairage et les plages horaires, tout en restant responsable en cas d'accident ou d'atteinte aux personnes en lien avec un éclairage insuffisant.
- Des textes officiels viennent réguler l'éclairage nocturne notamment pour les vitrines, enseignes...
- Il existe des normes pour définir les performances photométriques de l'éclairage et de son résultat pour l'utilisateur. Elles sont fonction :
  - du type d'utilisateur,
  - de la vitesse de déplacement,
  - du type de chaussée,
  - des contraintes (risque d'accident, sentiment de sécurité...),
  - de l'éclairage ambiant.

Dans le cas des routes, le critère principal retenu est l'uniformité de l'éclairage. Dans les autres cas, c'est le niveau d'éclairage qui est retenu.

- Quelques chiffres :
  - 9 700 points lumineux, dont :
    - 8 500 lampes de technologie classique
    - 1 200 lampes à LED déployées depuis 2015
  - 180 armoires de commande
  - 160 km de réseau
  - 20 mises en lumière de sites ou bâtiments remarquables
  - Un réseau d'illuminations piloté par 12 armoires de commande

- Les actions menées par la Ville sur son patrimoine et sa gestion, depuis 2010, visent à réduire le coût des consommations et allonger la durée de vie du matériel. Un schéma directeur, validé en 2012, continue de guider ces actions.
- Bilan de la stratégie éclairage public depuis 2010 :
  - o Action sur le matériel : remplacement des lampes avant leur fin de vie, commande des points lumineux par horloge centralisée, illuminations LED, mise en place d'une télégestion...
  - o Actions organisationnelles : suivi de consommations, réduction du nombre de points de comptage Enedis, groupement d'achat...
  - o Extinction nocturne : extinction ciblée dans les parcs, extinctions de parkings...
- Les perspectives :
  - o Poursuite du déploiement des LED et avantages associés (gains énergétiques, régulation, détection)
  - o Poursuite des extinctions ciblées, mise en œuvre dans le cadre du plan de sobriété
  - o Très localement des candélabres à panneaux photovoltaïques : l'exemple du site de Mandrillon

### **Questions :**

- ***Craignez-vous l'augmentation de la criminalité suite à l'extinction partielle de l'éclairage ?***

Suite à l'expérimentation Vennes, Citadelle, pas de retour d'augmentation de la criminalité de la part de la police municipale.

- ***Combien de quartiers sont aujourd'hui ciblés par l'extinction et sera-t-elle étendue ?***

Aujourd'hui deux quartiers sont éteints de 23h à 6h, les Vennes et Citadelle ainsi que quelques parkings comme celui du collège Victoire Daubié, Carré d'eau. L'extinction sera étendue à toute la Ville selon un plan de déploiement à l'exception du centre-ville et des zones d'habitat collectif.

- ***Est-ce que les horaires d'extinction seront revus notamment modulés en fonction de la saison ?***

Il est compliqué de faire des réglages différents, pour l'instant une harmonisation est prévue sur toute la ville.

- ***Est-ce que la Ville va mettre en place les décorations de Noël cette année ?***

Oui mais elles seront coupées la nuit de 23h à 6h.

- ***Est-ce que l'éclairage par détection de présence est mis en place sur la ville ?***

Oui mais uniquement sur les cheminements piétons comme le long du parc du Pré Vert

- ***Est-ce que l'extinction partielle va pénaliser la présence de caméras de surveillance***

Les endroits sensibles et les zones d'habitat dense resteront éclairés.

## **Retour sur les différentes manifestations depuis le dernier RDV**

- **Fête de la St Jean** : Cette année s'est déroulée la 30<sup>ème</sup> édition. Elle est organisée par le centre social des Vennes. Les habitants peuvent s'investir dans diverses commissions (décoration, animation, alimentation...). Cette édition a remporté un vif succès avec plus de 500 participants.
- **Ça roule dans mon quartier** : Animation organisée par le conseil citoyen Dîmes Sardières le 3 juillet dernier qui a réuni une centaine de participants. L'objectif de l'action était de promouvoir les modes doux en se réappropriant l'espace public. Diverses animations étaient proposées : course de lenteur, concours de dessin, parade de vélos rigolos...7 partenaires étaient présents (l'ETAC, la recyclette, l'armoire à jeux, la Station, prévention MAIF, Bourg Nature Environnement et le Roller Hockey Bressan).
- **Temps convivial du 6 juillet** : Un temps convivial inter-conseils a été proposé pour permettre de créer du lien entre les différents conseils citoyens. Au programme : balade, pétanque et quizz sur les conseils citoyens. Ce temps s'est clôturé autour du verre de l'amitié en présence de Monsieur le Maire.

- **Opération Ville propre** : L'association du Plateau a accueilli la 4<sup>ème</sup> édition de l'opération ville propre le 17 septembre dernier. Elle a réuni une soixantaine de participants. 38kg de déchets ménagers et 52 kg de déchets recyclables ont été récoltés.
- **Point cycle, mode doux, accessibilité** : Le vélo express que la Ville met en place permettra de la contourner, d'y entrer et de parcourir certains axes en toute sécurité grâce à des pistes bidirectionnelles. Après le boulevard du Maréchal Juin, le boulevard Saint-Nicolas, l'avenue Jean-Marie Verne, un nouveau tronçon est en cours d'achèvement, boulevard du 8 mai 1945.

## Les rendez-vous à venir

- **Quinzaine citoyenne** : Le Maire et son équipe à votre écoute : le mercredi 5 octobre à 18h30 pour le quartier des Vennes et le mercredi 26 octobre à 18h30 sur le quartier Bouvent-Charmettes.
- **Les formations proposées** :
  - **Urbanisme**:
    - Mercredi 16 novembre à 14h
    - Jeudi 17 novembre à 18h
    - Mercredi 23 novembre à 20h
  - **Contrat de ville pour rencontrer et échanger avec les associations qui mettent en place des actions sur les quartiers prioritaires** :
    - Jeudi 24 novembre à 18h30

Un mail sera envoyé mi-octobre pour vous permettre de vous inscrire.

- **Visites souhaitées** :  
Le collectif d'animation souhaite que soient proposées en inter-conseils les visites suivantes :
  - Organom et le site de la Tienne
  - La chaufferie bois
  - Le Fablab
  - Usine de tri plastique à Lons le Saunier
- **Marché aux bonnes astuces** :
  - Prévu le 27 novembre 2022 au marché couvert et le thème est un Noël 0 déchet.
  - L'objectif est de sensibiliser au 0 déchet en proposant des ateliers pratiques animés par des habitants à destination des autres habitants pour montrer que c'est possible de s'engager dans une telle démarche.
  - Prochaine réunion de préparation le lundi 10 octobre à 18h15 à l'association du Plateau.
- **Budget participatif, première édition** : 13 projets lauréats, programmation des réalisations en cours. Un questionnaire de bilan a été envoyé à tous les participants.

## Les différents projets envisagés

**Une opération quartier propre** : en associant le collège et les différents acteurs du quartier.

**Une balade à la découverte du quartier** : balade avec des arrêts historiques sur le quartier

**Ça roule dans mon quartier** : reprise de l'évènement organisé par le conseil citoyen Dîmes Sardières

Les deux dernières actions sont retenues par le conseil citoyen et seront programmées sur 2023 et 2024. Une réunion de préparation aura lieu le 3 novembre à 17h30 (lieu à confirmer).

## Prochain Rendez-vous du conseil citoyen

Lundi 23 janvier 2023 à 18h – Maison de quartier des Vennes

---

**Participants** : Martine ARROUEZ-MAILLET, Laetitia DUCHE DE GURGY, Cécile GERBE SERVETTAZ, Yohann GROSS, Marc MOREL, Yves PERRET, Pascale PONCIN, Daniel REGIS, Janny RIOLON, Hélène RUSSAC, Ghislaine SOCHAY et pour la Ville de Bourg-en Bresse : Suaip ZINKAL (référént élu), Claire BOIVIN (Directrice Citoyenneté Ville Durable), Benoit ROUSSEAU (Directeur des espaces publics) et Leslie COBO MOREL (Animatrice citoyenneté)

**Excusés** : Noël CHASSAIN (directeur du centre social), Jean-Noël HAENDLER



[www.bourgenbresse.fr](http://www.bourgenbresse.fr)

**Contact** : Direction Citoyenneté Ville Durable  
04.74.45.70.63 – [democratielocale@bourgenbresse.fr](mailto:democratielocale@bourgenbresse.fr)